

VILLE
DE BOIS-COLOMBES



N° D263 / 2023
Domaine : 1.1.8

Le Maire de Bois-Colombes, Vice-Président du Département des Hauts-de-Seine ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23 ;

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R.2131-12 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020 qui donne délégation à Monsieur le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu les offres remises à l'issue de la procédure de dévolution du marché relatif à la maintenance en condition opérationnelle (MCO) du Système d'Information (SI) de la Ville de Bois-Colombes – lot n°1 : Maintien en condition opérationnelle du parc de serveurs de productions, du PRI, des VM, du cœur de réseau et des switches associés et lot n°2 : Maintien en condition opérationnelle et hotline pour le parc Apple – procédure effectuée par l'envoi d'un avis d'appel à concurrence sur les supports suivants : plateforme Maximilien, E-MarchesPublics.com (EMP.com) et le Parisien le 21 avril 2023 ;

Vu le rapport d'analyse des offres relatif aux deux lots ;

Considérant qu'au vu des critères d'attribution exposés au règlement de consultation – pour le lot n°1 – la société SPIE (INFIDIS) a présenté une offre économiquement avantageuse pour la Commune au sens de l'article R. 2152-7 du code de la commande publique ;

Considérant qu'au vu des critères d'attribution exposés au règlement de consultation – pour le lot n°2 – la société O2i INGENIERIE a présenté une offre économiquement avantageuse pour la Commune au sens de l'article R. 2152-7 du code de la commande publique ;

DECIDE

Article 1 : D'attribuer le marché relatif à la maintenance en condition opérationnelle (MCO) du Système d'Information (SI) de la Ville de Bois-Colombes à :

.../...

- la société SPIE (INFIDIS) sise 148 avenue Pierre Brossolette CS 20032 – 92247 MALAKOFF CEDEX pour le lot n°1 : Maintien en condition opérationnelle du parc de serveurs de productions, du PRI, des VM, du cœur de réseau et des switchs associés,
- la société O2i INGENIERIE sis 101 Avenue Laurent Cely – 92230 GENNEVILLIERS pour le lot n°2 - Maintien en condition opérationnelle et hotline pour le parc Apple.

Article 2 : Les marchés sont conclus à compter de leur date de notification pour une durée de douze mois renouvelable - pour une période identique par tacite reconduction - dans la limite d'une durée maximale de quatre ans.

Article 3 : Les montants du marché – pour chaque période contractuelle – sont les suivants :

- pour le lot n°1 : 29 988 € TTC pour la partie forfaitaire et dans la limite d'un montant maximum de 10 000 € HT pour la partie à accord-cadre à bons de commande,
- pour lot n°2 : 6 000 € TTC pour la partie forfaitaire et dans la limite d'un montant maximum de 5 000 € HT pour la partie à accord-cadre à bons de commande.

Bois-Colombes, le.....

LE MAIRE,
Vice-Président du Département
des Hauts-de-Seine,



Yves RÉVILLON

Délais et voies de recours :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à adresser à Monsieur le Maire de Bois-Colombes dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication, et d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans les mêmes conditions.